

INFORMATIONS

La carte nationale d'identité est valable 10 ans pour un mineur et 15 ans pour un majeur. Elle est gratuite (sauf en cas de perte ou de vol).

Le Passeport est valable 10 ans pour un majeur et 5 ans pour un mineur. Il est payant.

Tarifs des timbres fiscaux :

Carte Nationale d'identité seulement
en cas de perte ou de vol : **25€**

Passeport :

86€ pour un majeur

42€ pour un mineur de + de 15 ans

17€ pour un mineur de moins de 15 ans

- ↗ La présence du demandeur est obligatoire au moment du dépôt et du retrait du titre.
- ↗ Un mineur doit être accompagné d'un de ses parents ou de son responsable légal.

LES DOCUMENTS ORIGINAUX A FOURNIR

- Le numéro ou le QR code de votre pré-demande réalisée en ligne :

<https://ants.gouv.fr/>

Pour valider, vous devez avoir acheté avant un timbre fiscal, ou le faire en même temps que votre pré-demande en ligne.

- Ou le formulaire CERFA n°12 101*02 à retirer en mairie.
- Une photo d'identité récente conforme (- de 6 mois)
- Une facture originale pour justifier le domicile au nom du demandeur de moins de 1 an (électricité, gaz, eau, téléphone, avis d'imposition.)

Un justificatif d'identité du demandeur :

- Votre carte nationale d'identité ou passeport
- Un extrait d'acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois sauf si votre commune de naissance est dématérialisée.
<https://ants.gouv.fr/Les-solutions/COMED/Communes-adherentes-a-la-dematerialisation>
- Pour un mineur** : une copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois et le titre d'identité des parents ou représentant légal périmée depuis moins de 5 ans.

Vous souhaitez mentionner un nom d'usage :

- Une attestation signée des deux parents indiquant leur accord pour le nom d'usage

Vous parents sont divorcés ou séparés : **(enfants mineurs)**

- Le jugement de divorce précisant l'exercice de l'autorité parentale et la résidence de l'enfant ou la décision de justice désignant le tuteur légal.
- L'accord écrit de l'autre parent à l'établissement du titre d'identité et copie de sa pièce d'identité
- En cas de garde alternée, les justificatifs de domicile des 2 parents

Vous n'avez pas de justificatif de domicile à votre nom :

Vous (majeur ou le représentant légal d'un mineur) êtes hébergé chez un tiers :

- L'original de la carte d'identité ou du passeport de l'hébergeant
- Un justificatif de domicile de l'hébergeant de moins de 1 an
- Une attestation manuscrite de l'hébergeant certifiant que vous habitez bien à cette adresse, datée et signée.

En cas de perte ou de vol :

- L'original de votre déclaration de vol (à faire en gendarmerie) ou perte (à faire en mairie)
- Une pièce d'identité avec photo (permis de conduire...) ou dernier avis d'imposition
- Un acte de naissance de moins de 3 mois

Vous êtes divorcé et souhaitez indiquer l'usage de votre nom marital :

- Le jugement mentionnant l'usage du nom ou autorisation de l'ex-conjoint
 - **Attention : d'autres pièces pourront vous être demandées, le cas échéant, selon les cas particuliers. Renseignez-vous auprès de la mairie.**

Recommandations pour les photographies

La photo doit être récente (-de 6 mois)
Non découpée et effectuée par un professionnel
ou dans un photomaton agréé.



La tête : centrée et découverte

Le visage : dégagé, sans mèches devant les yeux avec une expression neutre et bouche fermée

Les yeux : ouverts clairement visibles et fixant l'objectif

Les lunettes : seuls les verres blancs sans reflets sont admis.

La monture doit laisser apparaître les yeux, sinon il est recommandé de retirer les lunettes.



Bellevigne-en-Layon

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Mairie de BELLEVIGNE-EN-LAYON
Place de la mairie
Thouarcé
49380 BELLEVIGNE-EN-LAYON
Tél : 02 41 54 14 36

mairie@bellevigneenlayon.fr

DÉPÔTS ET RETRAITS DES DEMANDES UNIQUEMENT SUR RDV

lundi de 8 h 45 à 12 h 00

mardi de 13 h 30 à 17 h 30

mercredi de 8 h 45 à 12 h 00

jeudi de 9 h 15 à 12 h 15

samedi de 8 h 45 à 12 h 00

- La présence du demandeur est obligatoire au moment du dépôt et du retrait du titre.
- Un mineur doit être accompagné d'un de ses parents ou de son responsable légal.
- **Un dossier incomplet ne peut être instruit. Il sera donc refusé**



Bellevigne-en-Layon

Vous avez rendez-vous

Le : _____

A _____